



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

CUNIER SA

Electricité - Dépannage - Industrie - Téléphone - Alarme

Dépannage 032 751 17 43

Tél: 032 751 23 72

Cunier SA
Rue de Soleure 10
2525 Le Landeron



info@cuniersa.ch
www.cuniersa.ch

LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT DES VILLAGES, DES VISAGES

À MARIN

ANNE LISE GLARDON

CITOYENNE DE
NOTRE PLANÈTE

RAIFFEISEN

Robin Nyfeler a rencontré, pour le Bulcom, cette citoyenne du monde qui, un jour, a posé ses bagages à Marin. Persuadée qu'il faut toujours croire à ce que l'on fait, elle a mené sa barque avec passion et foi en l'avenir. A lire en pages 12-13



Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46



L'autonomie pour votre
maison. Depuis 1982

PROTHÈSES DENTAIRES à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

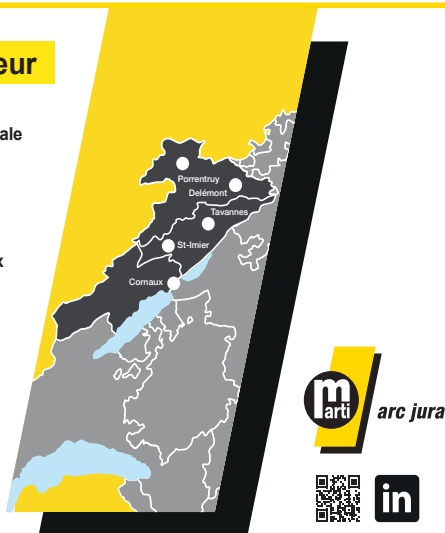
Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



Nouveau salon de coiffure à Saint-Blaise

- Barbière
- Coloriste
- Brevet fédéral
- Soins et massages du cuir chevelu

Ambiance conviviale et chaleureuse
Venez profiter d'un moment de détente chez nous



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



COMMISSION D'URBANISME

Le Conseil communal rappelle à la population les dates des prochaines réunions de sa commission consultative, à savoir:

30 août 2022, 27 septembre 2022, 25 octobre 2022,
29 novembre 2022, 20 décembre 2022

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers **complets** doivent être déposés dans un délai de **10 jours ouvrables** avant la séance.

A toutes fins utiles et en complément à la législation cantonale, l'Autorité communale renvoie au règlement d'aménagement communal et au règlement transitoire de construction disponibles sur le site www.saint-blaise.ch.

Saint-Blaise, le 15 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 113735

Parcelle(s) et coordonnées: 3686 - Saint-Blaise; 1207556/2565369

Situation: Les Plaines; Chemin des Carrières 30

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s): Zsuzsanna Beri, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 28

Dossier SATAC n° 112517

Parcelle(s) et coordonnées: 2460 - Saint-Blaise; 1207278/2565249

Situation: Les Navets; Chemin des Perrières 18

Description de l'ouvrage: Agrandissement d'un balcon

Requérant(s): Stefano Di Grazia Stefano et Géraldine Renggli, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: Christophe Saudan, Atec Saudan architecture Sàrl, Route de Coffrane 3, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



FÊTE INTERCOMMUNALE DU 1^{ER} AOÛT



PROGRAMME:

Dès midi: **Bar et food trucks**

18h45: Démonstration de **l'école de cirque TAJUM's**

19h15: **Cérémonie officielle**

Accueil par les Autorités des 4 communes

Allocution par le représentant du Conseil général d'Hauterive

Message de l'église

Hymne national accompagné par I Skarbonari

20h: **Concert de I Skarbonari**

22h: **Spectacle de drones** sur le lac par Sky-Work

22h15-24h: **DJ Booby Night**

Un emplacement spécial est mis à la disposition de la population pour tirer ses propres feux d'artifice (sauf pendant le spectacle de drones)

Les places de parc sont limitées au parking du port de St-Blaise, à celui du port d'Hauterive et au parking d'Innoparc à Hauterive. Merci de privilégier les transports publics! (ligne 101, arrêt 'Hauterive, port')

NOUS RECHERCHONS ENCORE QUELQUES BÉNÉVOLES!

Comme vous le savez certainement déjà, la fête du 1^{er} août réunira les communes de Enges, la Tène et Saint-Blaise pour la première fois! Cette nouvelle formule de fête intercommunale se déroulera cette année à la plage d'Hauterive. Un intense travail d'organisation a été effectué par les membres des conseils communaux et par le personnel communal des 4 communes pour mettre en place une fête innovante et rassembleuse. **C'est ainsi que nous sommes encore à la recherche des quelques bénévoles pour prêter main forte aux sociétés déjà engagées et compléter les plages encore disponibles.**

Il s'agira de travailler à la **buvette**, ainsi qu'au **nettoyage des tables** et au **démontage** à l'issue de la manifestation. Pour chaque heure travaillée, un montant de 15 francs vous sera alloué.

Le travail à la buvette consistera à vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées et implique donc d'avoir au moins 18 ans. Les bénévoles seront supervisés par du personnel permanent et bénéficieront d'explications et d'aides compétentes. Les tables auront quant à elles besoin d'être nettoyées et, si nécessaire, débarrassées. Cette tâche pourra être assumée par des bénévoles à partir de 14 ans. Quant aux couche-tard, ils/elles pourront aider au démontage.

Vous trouverez ci-dessous un lien QR pointant vers un formulaire qui vous permettra de vous inscrire aux plages horaires et à la tâche souhaitée. En plus de l'inscription via le code ci-dessous, nous vous prions de transmettre vos coordonnées complètes à hauterive@ne.ch. Le délai pour l'inscription est fixé au 22 juillet.



D'avance, nous vous remercions très chaleureusement pour votre engagement qui permettra de rendre la fête du 1^{er} août encore plus belle.

Les Conseils communaux de Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 28
Dossier SATAC n° 114022
Parcelle(s) et coordonnées: 4141 - Saint-Blaise; 1207320/2565538
Situation: Les Plantées; Rue Daniel-Dardel 13
Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur extérieure
Requérant(s): Guillaume Robert-Tissot et Elodie Kuntzer, SS Kuntzer Robert-Tissot, 2072 St-Blaise
Auteur(s) des plans: Veronica De Biase, Debiase Architecture Sàrl, Chemin du Pontet 2, 2013 Colombier
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001
Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la zone viticole
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



COMMANDE D'ATTESTATIONS AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.
Les documents suivants sont disponibles:

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique? :



www.guichetunique.ch

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants

ATELIER DU LAC
L'ATELIER DU LAC
Serrurerie artisanale

Rue St-Maurice 9
2525 Le Landeron
Tél. 079 291 29 38
info@latelierdulac.ch

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
FERBLANTERIE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 28
Dossier SATAC n° 113431
Parcelle(s) et coordonnées: 956 - Hauterive; 1206889/2564201
Situation: Longs Champs; Chemin des Jardillets 23
Description de l'ouvrage: Rénovation d'une maison familiale
Requérant(s): Philippe Holzer et Ye Cheng, 2068 Hauterive
Auteur(s) des plans: Maël Stucki, Epigraf architecture Sàrl, Rue du Marché 25, 2520 La Neuveville
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 13.07 alinéa 4 RAC (TOS); Art. 13.07 alinéa 8 RAC (toit plat); Distance à la zone viticole
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



PLAN CANICULE

Des températures caniculaires sont attendues ces prochains jours et les autorités sanitaires rappellent qu'il faut se protéger de la chaleur, s'hydrater suffisamment et être attentif aux autres pendant ces périodes de grandes chaleurs. Vous trouverez quelques gestes simples qui permettent de se préparer à une vague de chaleur, de s'en protéger et de s'entraider ci-dessous.

TROIS RÈGLES D'OR À SUIVRE EN CAS DE CANICULE

Protection contre la canicule – personnes âgées ou dépendantes

La canicule peut avoir des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque. Les personnes âgées ont particulièrement besoin d'aide: prendre soin de la santé des personnes âgées lors d'une canicule est l'affaire de tous. Les personnes âgées vivant seules et les personnes dépendantes ont besoin de notre attention.

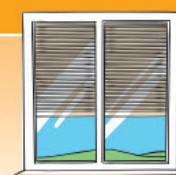
1. Éviter les efforts physiques

- Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés.



2. Éviter la chaleur – se rafraîchir

- Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- Aérer la nuit
- Porter des vêtements légers
- Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains



3. Boire beaucoup – manger léger

- Boire (au moins 1.5 l/jour) à intervalles réguliers, sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids et rafraîchissants: fruits, salades, légumes, produits laitiers
- Veiller à consommer suffisamment de sel



Symptômes potentiellement liés à la canicule

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

Intervenir immédiatement!

- Boire beaucoup
- Rafraîchir le corps
- Appeler un médecin

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de l'environnement OFEV

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans le cadre des activités d'information-protection en cas de canicules de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2016. Diffusion: www.publication.federales.admin.ch
Numéro de commande: 311.30.07

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 113531

Parcelle(s) et coordonnées : 2293 - Marin - Epagnier ; 1206349/2567130

Situation : Les Couviers ; Chemin des Peupliers 3

Description de l'ouvrage : Remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s) : Bêat Burkhalter, 2074 Marin- Epagnier

Auteur(s) des plans : Mario Buonomo TOP SUN ENERGY SA, Rue de l'Observatoire 32, 2000 NEUCHÂTEL

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 113908

Parcelle(s) et coordonnées : 2651 - Marin - Epagnier ; 1206416/2568047

Situation : Sous les Vignes ; Rue du Champ-des-Piécettes 20

Description de l'ouvrage : Construction d'un couvert avec garage fermé adjacent

Requérant(s) : Pierre-Olivier et Margareta Maire, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans : Eric Ryser, Ad'A architecture Sàrl, Rue de la gare 13, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Ouverture réduite du guichet de l'administration communale

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 15 août 2022.

LA TÈNE



BIBILIO LA TÈNE

Votre bibliothèque de La Tène sera fermée dès le vendredi 8 juillet 2022 à 12h00.

Réouverture :

mardi 10 août 2022 à 10h00

Bonnes vacances à tous



LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.06.22 au 25.07.22 Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 114055

Parcelle(s) et coordonnées : 4011 - Marin - Epagnier ; 1206064/2566873

Situation : Sur les Tertres ; Chemin du Chalvaire 2

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau en remplacement du moyen de chauffage existant

Requérant(s) : Isabelle Planas, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone agricole/Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24c LAT ; Distance à une forêt

Particularités : Zone à protéger 2/Lac/Entrée en vigueur le 07.06.1995 ; Bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.06.22 au 25.07.22 Publication FAO n° 25

Dossier SATAC n° 112996

Parcelle(s) et coordonnées : 939 - Thielle - Wavre ; 1207909/2568877

Situation : Thielle ; Le Verger 3

Description de l'ouvrage : Assainissement et agrandissement d'une habitation

Requérant(s) : Hamza Rabhi et Dassi Hajer, 2075 Thielle

Auteur(s) des plans : Adrian Aradas, Aradas & Fils Architecture, Route de Neuchâtel 15A, 2072 St-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone de moyenne densité/Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe de la route

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.07.22 au 02.08.22 Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 114020

Parcelle(s) et coordonnées : 1258 - Thielle - Wavre ; 1207916/2569120

Situation : Derrière-le-Château ; Pré-du-Pont 9

Description de l'ouvrage : Projet d'agrandissement du séjour et du local technique d'une maison existante

Requérant(s) : Carole Sansonnens, 1564 Domdidier

Auteur(s) des plans : Fehmi Shahini, Scobi Sàrl, Route de Frasses 23, 1483 Montet

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) : Art 12.05 alinéa 4 (taux d'occupation du sol), Art. 6 REL-Constr (hauteur des pièces habitables)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.07.22 au 02.08.22 Publication FAO n° 26
Dossier SATAC n° 113885
Parcelle(s) et coordonnées: 1066 - Thielle - Wavre; 1208455/2568289
Situation: Wavre; Les Pacots 5
Description de l'ouvrage: Transformation d'une villa familiale
Requérant(s): Cyril Achard et Juliette Pilaud, 2075 La Tène Wavre
Auteur(s) des plans: Eveline Job Kezia - Architecture & Energies Sàrl, Rue de Gibraltar 10, 2000 Neuchâtel
Demande de permis de construire: Sanction définitive
Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 25.03.2009
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.05 al. 5 RAC (longueur)
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 28
Dossier SATAC n° 114117
Parcelle(s) et coordonnées: 3801 - Marin - Epagnier; 1206481/2567767
Situation: Sur le Crêt; Rue des Sugiez 6
Description de l'ouvrage: remplacement d'une installation à gaz par une pompe à chaleur air-eau
Requérant(s): Kian Sahindal Elka Energy, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Périmètre de plan directeur de quartier: PDQ en vigueur / Sur le Crêt / Entrée en vigueur le 30.09.1996; Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Sur le Crêt 4 - Parcelle n°3413 / Entrée en vigueur le 19.02.1998; Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 28
Dossier SATAC n° 114334
Parcelle(s) et coordonnées: 3699 - Marin - Epagnier; 1206943/2566486
Situation: Les Planches; Rue des Indiennes 25
Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur extérieure
Requérant(s): Jean-Maurice Rey, 2072 St.-Blaise
Auteur(s) des plans: Olivier Eay 2R Technique SA, Château 4, 2034 Peseux
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Plan spécial Jumbo Brico & Loisirs / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 28.04.1999, Zone d'activités mixtes / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Périmètre de plan spécial: PS en vigueur / Jumbo Brico & Loisirs / Entrée en vigueur le 28.04.1999; Zone à bâtir: Plan spécial Jumbo Brico & Loisirs / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 28.04.1999, Zone d'activités mixtes / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Merci de prendre note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022**.

	Matin	Après-midi
lundi au vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

A l'exception des:

Lundi 18 juillet	Fermeture exceptionnelle
Mardi 19 juillet	Fermeture exceptionnelle
Lundi 1 ^{er} août	Férié

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture).

L'administration communale

LE LANDERON



MANIFESTATION DU 31 JUILLET 2022 – FÊTE NATIONALE

Le Conseil communal a le plaisir de convier la population à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le dimanche 31 juillet 2022. Celles-ci se dérouleront dans le Bourg, puis sur le terrain ouest de la piscine, selon le programme suivant:

Dès 20 heures dans le Bourg,

20h00 Apéritif offert à la population

20h45 Message de bienvenue par M^{me} Nadine Schouller, Présidente du Conseil communal

Allocation officielle par M^{me} Crystel Graf, Conseillère d'Etat

21h45 Cortège avec fanfare *La Cécilienne* (rue St-Maurice, rue du Lac, Piscine)

Dès 22 heures sur le terrain à l'ouest de la piscine

- Fanfare *La Cécilienne*, feu patriotique et feu d'artifice
- Musique et danse avec l'orchestre « Jacky Tomet »

Dès minuit, soupe populaire gratuite offerte par le restaurant La Piscine

Les bannières des sociétés locales sont invitées à prendre part au cortège et la population à pavoiser.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 15.07.22 au 25.08.22 Publication FAO n° 28
Dossier SATAC n° 114072
Parcelle(s) et coordonnées: 747 - Le Landeron; 1211083/2571550
Situation: Le Bourg; Ville 32
Description de l'ouvrage: Construction d'un nouveau canal de fumée pour poêle à bois
Requérant(s): Davide Savasta, 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Périmètre de plan spécial du Bourg du Landeron / Entrée en vigueur le 13.08.1997
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 2^e catégorie
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE



INFORMATION À LA POPULATION / ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'INTERDICTION D'ACCÉDER À LA COUR DES ÉCOLES DE MARIN

A partir du 20 juillet 2022, les panneaux interdisant l'accès à l'enceinte de la cour des écoles de Marin seront installés autour du périmètre décrit ci-dessous. Ceux-ci marqueront l'entrée en vigueur de l'interdiction d'accéder au site de 24h00 à 6h00, y compris pendant les périodes de vacances scolaires.

Ceci a pour but d'éviter des attroupements indésirables de personnes et de ce fait améliorer la tranquillité du quartier. Tout contrevenant sera dénoncé et amendé.

Panneau



Périmètre



Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



INTERRUPTION DE L'ALIMENTATION EN EAU DES FONTAINES

En raison du manque de précipitation et de la sécheresse annoncée, le Conseil communal a pris la décision, à titre préventif, d'interrompre l'alimentation en eau des fontaines du village à partir du lundi 18 juillet 2022.

L'alimentation usuelle des fontaines sera rétablie dès que la situation sera revenue à la normale.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Lundi 15 août au vendredi 26 août 2022

Réouverture du guichet à partir du mardi 30 août 2022, selon l'horaire habituel ; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

LIGNIÈRES



FÊTE NATIONALE - 1^{ER} AOÛT 2022

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, Le Conseil communal de Lignières a le plaisir de vous convier à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le 1^{er} août 2022.

Comme par le passé, la manifestation se déroulera sur la place goudronnée située à l'est de la cantine du football-club de Lignières et le programme de celle-ci sera le suivant :

18h30 : Ouverture des cantines tenues pour l'occasion par le Ski-Club Lignières (boissons et grillades).

20h00 : Sonnerie des cloches.

20h45 : Cérémonie officielle.

1. Ouverture de la manifestation en musique par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
2. Message de bienvenue par **M. Jérôme Ribeaud**, président du Conseil général de Lignières.
3. Allocution officielle de **M. David Erard**, président de la section Neuchâtel du TCS.
4. Intermède musical par la Société de musique L'Avenir de Lignières.
5. Chant de l'hymne national suisse (cantique suisse) « 3 premières strophes ».

22h00 : Feux d'artifice et veillée.

Pour commémorer cet anniversaire, la population de Lignières est invitée à paviser les maisons du village.

Nous vous rendons attentifs que l'usage de feux d'artifice est placé sous la responsabilité de leur détenteur et que les parents sont responsables de leurs enfants. De surcroît, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire usage d'explosifs. Dans l'attente du plaisir de passer un agréable moment en votre compagnie, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, nos meilleures salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR ROUTE CANTONALE 5 CHEMIN DES MALPIERRES À CRESSIER

Perturbations sur le trafic motorisé sur la route cantonale et sur le chemin des Malpierres

Nous vous informons que dans le cadre du projet de réaménagement du carrefour RC5 – chemin des Malpierres, la demi-chaussée Sud sera fermée et cela engendrera des perturbations sur le trafic motorisé sur ces deux voies. Le trafic sera en tout cas maintenu à l'aide de feux de circulation.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation, notamment :

- Obligation de tourner à gauche pour toute incorporation à la route cantonale depuis le chemin des Malpierres.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces perturbations.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: Groupe E Celsius SA

Article cadastral n°: 5614

Situation: Route de la Raffinerie

Auteur des plans: Alexandra Prost, Prost & Prost Sàrl, 2000 Neuchâtel

Nature des travaux: Construction d'une centrale de secours pour le chauffage à distance

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Abattage d'arbres; Distance à la forêt

Dossier SATAC n°: 113915 Publication FAO n°: 28

Date du délai d'opposition: 25 août 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 15 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: PAPA Mario

Article cadastral n°: 5377

Situation: Chemin des Marais 12; Lieu-dit: Les Gouilles

Auteur des plans: requérant

Nature des travaux: Remplacement production de chaleur a mazout par une pompe à chaleur

Sanction: minime importance

Autorisation spéciale: Zone de protection des eaux S3

Dossier SATAC n°: 114006 Publication FAO n°: 28

Date du délai d'opposition: 25 août 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 15 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: RUEDIN Christelle

Article cadastral n°: 1269

Situation: Rue des St-Martin 16

Auteur des plans: Alexandre Geiser, Atelier AG Alexandre Geiser, 2000 Neuchâtel

Nature des travaux: Transformation de l'habitation et remise en état après inondation du 22 juin 2021

Sanction: définitive

Autorisations spéciales: Art. 16 LConstr.; Art. 6 RELConstr.; Distance à l'axe de la route communale

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 1^{ère} catégorie; Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Dossier SATAC n°: 113686 Publication FAO n°: 28

Date du délai d'opposition: 25 août 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 15 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: TALA Reuël et MAIER Cassis

Article cadastral n°: 5065

Situation: Chemin des Ruedebins 17

Auteur des plans: Samuel Salgado, Gamma SA, 2022 Bevaix

Nature des travaux: Mise à l'enquête complémentaire pour la pose d'une pompe à chaleur extérieure

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Distance à une zone viticole

Dossier SATAC n°: 112208 Publication FAO n°: 28

Date du délai d'opposition: 25 août 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 15 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL


La Tène
RESTAURANT-AUBERGE
Tél. 032 753 80 30
www.la-tene.ch

**Mangez bien,
Riez beaucoup
Vivez longtemps !**
Toute l'équipe de La Tène
vous invite à passer
un agréable moment
dans son établissement.
  @RestaurantLaTene



**Découvrez votre nouveau
salon de coiffure à St-Blaise**

Horaire du mardi au vendredi 9h à 18h
Horaire samedi de 8h à 12h

Rue de Vignier 1 - 2072 Saint-Blaise
032 753 14 12

AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022.

Lundi matin de 09h00 à 13h15

Jeudi matin de 09h00 à 13h15

Ou sur rendez-vous: 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

Merci de prendre note que l'administration communale sera entièrement fermée du vendredi 29 juillet au mercredi 3 août 2022.

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 113111

Situation: Chemin des Esserts 21, 2073 Enges

Requérants/propriétaires: Rui Da Costa, 2073 Enges

Auteur(s) des plans: Viviane Vogel, Architecte EPFL RegA, Charrière 1, 2056 Dombresson

Parcelle: 925 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Mise en conformité de travaux effectués sans permis de construire - Aménagements extérieurs, murs de soutènement, pergola et pose d'un jacuzzi

Zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

L'enquête publique est ouverte du: du 8 juillet 2022 au 25 août 2022

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au Service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi. Enges, le 8 juillet 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



FÊTE NATIONALE 2022

Comme chaque année, nous avons la joie de vous annoncer que la traditionnelle fête du 1^{er} août organisée par la société de jeunesse, aura lieu le dimanche 31 juillet 2022 dès 18h au terrain de foot à Enges.

Le programme complet de la manifestation comprenant le formulaire d'inscription est disponible sur notre site internet: commune.enges@ne.ch.

La société de jeunesse et le Conseil communal se réjouissent de vous retrouver lors de cet évènement!

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



ARRÊTÉ

Intitulés des arrêtés:

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984. Ils peuvent être consultés à l'Administration communale.

1. Arrêté relatif à l'approbation des comptes 2021 (non soumis au délai référendaire)
2. Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 26'000.00 relative à des travaux au collège.
3. Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 18'000.00 concernant la mise à jour de la télégestion.
4. Arrêté relatif à un crédit d'engagement de CHF 115'000.00 concernant les deux dernières phases du projet de révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Échéance du délai référendaire:

Mercredi 17 août 2022

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

Nos structures parascolaires «**Rayon de Soleil**» et «**Petits Enges**» recherchent

un/e ASE env. 35 % annualisé

Taux d'occupation: mardi après-midi, jeudi et vendredi toute la journée. Les structures sont fermées durant toutes les vacances scolaires.

Votre mission: Vous gérez un groupe d'enfants, en collaboration avec la titulaire actuelle et contribuez à l'épanouissement physique, psychologique et affectif des enfants confiés en adéquation avec la ligne pédagogique en vigueur.

Votre profil: Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ASE ou titre jugé équivalent. Titulaire du permis de conduire.

Obligations et traitement: Application du statut de la fonction publique et salaire selon l'échelle des traitements de la fonction publique.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2022

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des documents usuels sont à adresser par mail à: commune.cornaux@ne.ch.

Délai de postulation: 18 juillet 2022.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



TRAVAUX SUR LE CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE PERTURBATIONS SUR LE TRAFIC ROUTIER ET SUR LES PLACES DE STATIONNEMENT –

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre

A partir du 4 juillet et jusqu'au 12 août 2022

Perturbations sur le trafic motorisé et sur le stationnement au Clos St-Pierre (Cornaux)

Nous vous informons que dans le cadre du projet de réaménagement de la route et de renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre, la fermeture de la demi-chaussée Sud (côté école) entraînera des perturbations sur le trafic routier de cette rue en raison du rétrécissement de la route à cause de la sécurisation du chantier. Les riverains se stationnant dans les places en face de l'école sont priés de se parquer en épi.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de ces perturbations.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

**Fermeture de la rue du Vignoble 8 à la Rue du Vignoble 29 du côté Est
Prévoir des perturbations du côté Ouest de la Rue du Vignoble.**

Les tronçons suivants seront fermés:

- La Rue du Vignoble 8 à la Rue du Vignoble 26, l'accès aux piétons sera garanti.
Cela concerne les collecteurs d'eaux usées, des eaux claires, du chauffage à distance et des batteries électriques. L'avancement des travaux se fera sur une distance d'environ 100m à partir de la Rue du Vignoble 8.

Depuis le lundi 18 juillet 2022

Pour information la suite de l'excavation de la fouille se poursuivra après les vacances de l'entreprise Facchinetti SA soit à partir du 15 août. La suite des travaux jusqu'au 29 juillet consiste à la mise en place des tous les services ainsi qu'au remblayage de la fouille.

- La Rue du Vignoble 26 à la Rue des Nagrets, l'accès des riverains est autorisé.

Depuis le lundi 18 juillet 2022

- Perturbation depuis la Rue du Vignoble 68 à la Rue des Nagrets, l'accès aux habitations sera toujours garanti par la piste de déviation du trafic.

Depuis le lundi 18 juillet 2022

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que celui des déchets verts.

Les riverains touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle soit à la rue du Vignoble 4 soit à la rue du Vignoble 29.

Les riverains ayant des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour de la rue des Fontaines ou au niveau de la rue du Vignoble 29.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

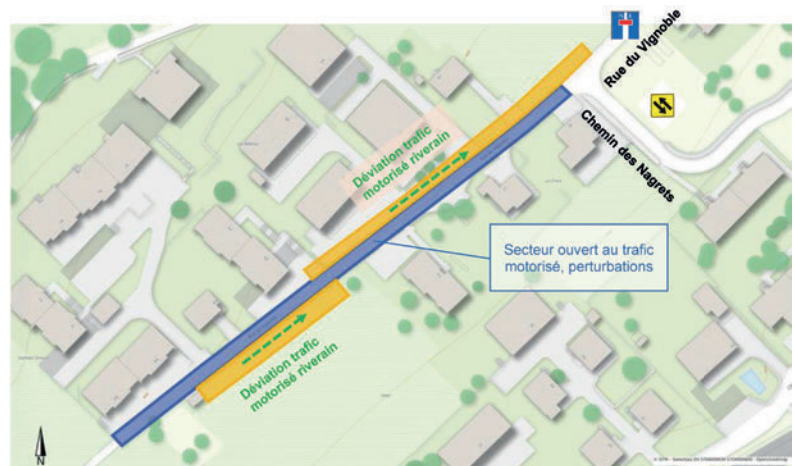
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

TRAVAUX DEPUIS LE LUNDI 18 JUILLET 2022



CRESSIER-SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-LE LANDERON



VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un délai est fixé au 31 août 2022 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics



QualityNet

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Entretien de jardin

Chemin de Jardils 20 • 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 • Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch • www.qualitynet.ch

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-MARIN

Un 100^{ème} anniversaire dignement fêté

Tous les vœux des lecteurs et lectrices du Bulcom

Normalement on ne cite pas l'âge d'une dame. Mais en l'occurrence, le fait étant tellement rare, nous pouvons faire une exception:

Madame Ariane Aeschlimann qui habite actuellement au Home Beaulieu à Hauterive a fêté son centième anniversaire le vendredi 8 juillet 2022. Elle était entourée par ses enfants, sa famille et des résidents.e.s de l'établissement médico-social.

Ariane Aeschlimann est née à Genève mais a passé plusieurs années de son enfance chez ses grands-parents maternels, Madame et Monsieur Gaille, à Saint-Blaise. Elle a donc régulièrement suivi sa scolarité primaire au collège de la Rive-de-l'Herbe. Une fois sa formation en école de commerce achevée, elle a travaillé dans une ambassade à Berne.

C'est à l'occasion d'une fête des vendanges à Neuchâtel qu'elle a retrouvé Jean-Louis Aeschlimann, connu sur les bancs de l'école de Saint-Blaise. Ils se sont mariés en 1955, au grand dam de sa maman, désespérée de la voir épouser un fils de paysan!

Deux enfants, Jean-Daniel, né le 28 novembre 1955, et Isabelle, née le 16 juin 1959, ont fait de leur couple une famille, complétée ensuite par deux petits-enfants, Thierry et Michael.

Tout au long de sa vie, elle a beaucoup apprécié les balades en forêt (la côte de Chaumont ne lui faisait pas peur), la cueillette des champignons, les baignades dans le lac. Sa santé ne lui permet plus ces activités mais elle adore encore la lecture et la musique classique, en

particulier les grands opéras.

Guère intéressée aux discussions de voisinage, elle a toujours été d'une nature discrète, non sans un caractère bien affirmé!

Veuve depuis 2008, elle est restée domiciliée à la rue du Closel jusqu'en janvier 2017 et lorsque ses forces ne lui ont plus permis de conserver une certaine indépendance elle a élu domicile au home Beaulieu à Hauterive. Si vous lui demandez le secret de sa longévité, elle vous répondra avec le sourire: «une larme de whisky à l'apéritif!».

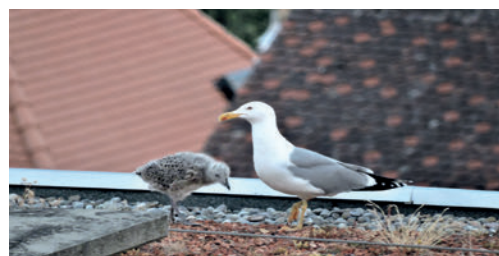
Ayant vécu très longtemps à la Tène, c'est tout naturellement que le conseil communal représenté par messieurs Daniel Rotch et Heinz Hoffmann a tenu à marquer l'événement d'une petite attention. Ils ont pu échanger avec elle sur les articles de l'extrait de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» du 8 juillet 1922. En réponse à Daniel Rotsch qui lui demandait comment elle avait vécu à St-Blaise et à Marin, elle a répondu «...m'être toujours sentie chez moi, dans l'un ou l'autre village». En se joignant au conseil communal, aux résident(e)s du home et à la famille, le Bulcom lui souhaite un joyeux anniversaire encore de belles années et qu'elle garde la santé, qu'elle a visiblement bonne.

DJ

SAINT-BLAISE

Copropriété Perrières 28 – 36

Un insolite copropriétaire



Remontant le Rhône, nichant çà et là, le goéland leucophée est devenu abondant sur le lac de Neuchâtel depuis les années 1960. Il a trouvé sur les îles de la réserve naturelle du Fanel des conditions optimales pour établir son nid.

Toutefois, il lui arrive de nidifier dans une légère dépression grattée dans le sol sur un site inhabituel. C'est ce qu'a récemment fait un couple de goélands sur le toit plat récemment rénové et couvert de graviers du grand immeuble des Perrières 28 – 36 situé au nord de la ligne du chemin de fer CFF.

Trois œufs ont été pondus; un seul poussin a survécu. Anne-Marie Ingold, que nous remercions, a eu l'amabilité de nous remettre pour les lecteurs et lectrices du Bulcom la photo du petit oiseau encore accompagné par sa mère.

Aujourd'hui, le poussin a pris son envol. Les ornithologues affirment que les jeunes goélands se dispersent d'abord sur les lacs suisses avant d'atteindre la Méditerranée ou de descendre le Rhin jusqu'à la Mer du Nord; la grande majorité ne reviendra pas nicher dans la région.

CZ

L'Imprimerie Messeiller et le Bulcom déménagent!



De nouveaux locaux, un service toujours impeccable et irréprochable : confiez-nous dès aujourd'hui vos travaux d'imprimerie. Nous les exécuterons dans les meilleurs délais à des prix défiant toute concurrence.

Notre nouvelle adresse :

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
2034 Peseux
032 725 12 96

LE BULCOM ET LA BANQUE RAFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT

DES VILLAGES, DES VISAGES

PROPOS RECUEILLIS PAR ROBIN NYFELER



LE BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNIFIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

ANNE LISE GLARDON

ELLE VOUS DIRA :

«JE SUIS UNE LACUSTRE.»

«JE SUIS SUISSESE, DANOISE ET QUADRILINGUE FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND ET CHINOIS.»

«IL FAUT CROIRE À CE QUE L'ON FAIT!»

«TOUTES LES COUCHES DE LA SOCIÉTÉ SE MÉLANGENT À NEUCHÂTEL.»

«MON MARI ET MOI VIVONS NOS RÊVES.»

ANNE LISE GLARDON
25 JANVIER 1966
MARIN



RAIFFEISEN

À MARIN

ANNE LISE, CITOYENNE DE NOTRE PLANÈTE

NOUS AVONS EU LA CHANCE DE RENCONTRER ANNE LISE GLARDON EN JANVIER 2021. SON PARCOURS DE VIE RESSEMBLE À UN JEU DE L'OIE SUR LEQUEL NE FIGURERAIENT QUE DES CASES QUI GRIMPENT LA-HAUT, TOUT LÀ-HAUT.

Je suis une pure lacustre; je suis née au bord du lac de Neuchâtel, sur les rives d'Estavayer-le-Lac. Mes parents étaient indépendants, comme nous le sommes également aujourd'hui, mon mari et moi. Mon père était ingénieur et exploitait une quincaillerie.

Durant mon enfance, nous passons souvent nos vacances au Danemark, la patrie de ma maman. J'aime m'y rendre car pour moi, tout y est différent et j'ai un penchant pour tout ce qui touche à l'insolite; j'aime faire les choses différemment. Un exemple tout simple, j'achète le papier pour recouvrir mes cahiers d'école à Copenhague afin de m'assurer que mon matériel de classe soit unique.

Les voyages et la nationalité de ma mère contribuent sans nul doute au fait que j'apprécie les langues. Assez vite, je souhaite devenir interprète-traductrice; je maîtrise déjà l'anglais, l'allemand et le français, mon père me conseille de choisir la langue qui orientera ma carrière et me propose le russe, le japonais, l'arabe ou le chinois. Je choisis le chinois et me lance dans les études. Celles-ci me mènent dans un premier temps dans l'Etat de Washington, durant un an, puis à l'université de Genève où j'effectue mes deux premières années d'étude du chinois. A cette époque, le cursus ne dure que deux ans; je me rends ensuite à Paris, à la faculté de la Sorbonne pour parfaire mes compétences; j'y obtiens mon master.

J'ai la chance de me rendre en Chine durant mes études et je tombe «amoureuse» du pays, je sais que je fais le bon choix. Mon diplôme en poche, je me rends à l'université de Harbin (nord de la Chine) pour y enseigner le français

durant une année. Je loge sur le campus et côtoie l'ensemble des autres enseignant-e-s. Je deviens, grâce à cette expérience extraordinaire, totalement bilingue français-chinois. J'ai vingt-cinq ans.

En rentrant en Suisse, je fonctionne comme interprète pour bon nombre d'entreprises du domaine technique (machine-outil, électronique). Lorsque la clientèle chinoise est présente, je suis là pour que chacun se comprenne et que les affaires soient fluides. Parallèlement, je collabore avec l'agence «Voyages & Culture» (Lausanne), spécialisée sur l'Asie, en tant que guide et conférencière. Ainsi je me rends en Chine quatre ou cinq fois l'an afin d'y accompagner des groupes ou des entreprises, notamment Nestlé.

J'ai trente ans lorsque nous avons notre premier enfant; survient alors l'heure des choix; est-ce que je continue ainsi et fais garder notre enfant ou est-ce que je pose mes valises et m'y consacre corps et âme? J'ai déjà tant voyagé, ma décision est vite prise tant l'instinct de mère prime sur toutes autres choses.

Je me concentre dès lors sur la traduction. Cela me permet de travailler depuis mon domicile du Mouret (Fribourg), pour mon propre compte et de me rendre de temps à autre à Berne au service d'un important bureau de traduction. L'expérience s'étend sur une bonne dizaine d'années.

Mon mari est un lacustre lui aussi et nous construisons une maison dans sa région, à Faoug. La vie coule, heureuse et sans méandres, notre couple se partage la garde des enfants et nous vivons tous les deux une merveilleuse expérience en tant que parents.

Sur notre propriété de Faoug, nous avons une cabane dans les arbres pour nos garçons; puisque nous aimons à la fois les défis et les gens, nous nous demandons si nous ne devrions pas en imaginer

une pour les adultes! Malgré nos deux milles mètres carrés de terrain, cela semble trop petit pour accueillir du monde, le but étant prioritairement de préserver notre vie de famille.

Nous vendons notre maison et nous lançons dans l'hôtellerie. Nous faisons l'acquisition d'une ferme magnifiquement rénovée à Autavaux. Nous avons deux corps de ferme et une grange au centre. Un côté nous est réservé et l'autre est dédié à notre nouvelle activité; nous avons trois chambres d'hôtes et la chance d'avoir une cheminée gigantesque devant laquelle il est si agréable de se rassembler. L'idée des cabanes dans les arbres est encore vive mais nos velléités sont douchées par l'administration et les normes.

Notre ferme est très grande et les gens s'y sentent bien. L'expérience est très riche et nous aimons fonctionner ainsi. L'opportunité d'acheter le château de la Corbière à Estavayer se présente à nous. Un nouveau défi? Nous nous lançons! Nous le rénovons entre 2011 et 2013 et l'exploitons comme hôtel-restaurant; nous entrons dans la liste des «Swiss Historic Hotels» et sommes classés au «Gault & Millau». Nous avons quinze chambres, une brigade en cuisine et sept hectares de terrain.

Nous avons envie de rester simples mais la demande vers toujours plus de luxe et de qualité nous submerge. Nous nous noyons dans le travail et perdons le contact avec notre clientèle.

Nous revendons notre exploitation et revenons à une structure plus petite dans laquelle nous remettons le contact avec les gens au centre des débats. Nous trouvons notre bonheur à Marin, à nouveau sur les rives. Sur ce fort vaste terrain, nous construisons des habitations familiales occupées à l'année et créons notre Bed & Breakfast, Le «Lodge Glardons», une charmante cabane les pieds dans l'eau et un pavillon en duplex.

WWW.LODGEGLARDONS.CH

Il est intéressant de constater que plusieurs propriétaires des nouveaux bâtiments sont des clients de notre «B&B» qui ont eu un coup de cœur pour l'endroit.

Il est vrai que le bord du lac à Marin est un extraordinaire coin de nature. Lorsque vous passez la nuit dans notre cabane au printemps, vous avez l'impression de vous trouver dans une volière tant la faune locale s'en donne à cœur joie, ceci à seulement sept minutes de la ville. De plus, notre région neuchâteloise est d'une infinie richesse culturelle (musées, concerts, etc.) et toutes les couches de la société s'y mélangent harmonieusement et profitent de la vie comme nulle part ailleurs; pourtant, du pays, croyez-moi, j'en ai vu!

UN OBJET PRÉCIEUX

Lorsque j'étais en Amérique, à 20 ans, j'ai reçu ce cœur que j'aime beaucoup au travers de sa symbolique. Mon cœur est ouvert à l'autre et j'ai été à l'écoute de ce dernier lors de chacun de mes importants choix de vie. Il est là pour nous rappeler que le plus important est de vivre nos rêves avec ceux qu'on aime.



L'OBJET PRÉCIEUX
D'ANNE LISE GLARDON:
UN PRÉCIEUX
PENDENTIF.

RAIFFEISEN

WWW.RAIFFEISEN.CH
/NEUCHATEL-ET-VALLEES/FR

Avis mortuaire

Repose en paix chère maman

Ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants
Bernhard et Patricia Wenger
Alexandra Wenger et son ami Jérôme
Christian Wenger
Lucas et Sandy Wenger
Myla, Nely
Marguerite et Bernard Schenk-Wenger
Virginie et Matteo Silvestrini-Schenk
Léonie, Isaac
Nicolas et Murielle Schenk
Loumen

Son frère et sa belle-sœur

Many et Rita Winkelmann

ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Helena Wenger

née Winkelmann

qui nous a quittés à l'âge de 97 ans.

Le Landeron, le 9 juillet 2022

Home La Roseraie à Saint-Imier

Adresses de la famille:

Marguerite Schenk-Wenger

Rue du Soleil 10

2610 Saint-Imier

Bernhard Wenger

Chemin Prapion 17

2520 La Neuveville

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Nous remercions chaleureusement le personnel du home La Roseraie pour sa dimension humaniste et la qualité de son accompagnement.

*Aimer c'est prendre soin de la solitude de l'autre sans
jamais prétendre la combler, ni même la connaître.*

Christian Bobin

Cet avis tient lieu de faire part

MARIN

jeudi-midi

Club d'enfants 7 - 10 ans

Rdv le 18 août 2022 pour la reprise du club jeudi-midi



jeudi-midi
Club d'enfants 7 - 10 ans

Chaque jeudi en période scolaire
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin



Viens nous rejoindre !

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 6.- Frs

Pour tout renseignement et inscription : Marianne Empaytaz
032.753.67.91 - info@jeudi-midi.ch

Site internet : www.jeudi-midi.ch

*L'équipe de
Concept Création
vous attend dans
son nouveau salon
de coiffure*

Sur rendez-vous:
t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin



Garage des Parcs Sàrl



Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes **032 725 29 79**
Rue de la Rosière 2 - 2000 Neuchâtel - www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 30.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche

**DIMANCHE 24 JUILLET 2022
SUR LA TERRASSE DE L'HÔTEL
DE CROIX-BLANCHE À CRESSIER
DE 10H-14H**

BRUNCH

Café, thé, chocolat, lait chaud, jus de fruits, eaux minérales
3 confitures maison, miel de Cressier, masse à tartiner (Nutella) Lait froid,
yogourts au choix, 2-3 sortes de pains du terroir (tailleuse,
pain aux céréales et aux noix ballons, croissants, pains croustillants)
Birchermuesli, Œufs au plat, salade de cervelas, Fromages à la coupe
5 variétés, Jambon paysan, salami, charcuteries diverses, Saucisson en brioche,
Mini-tartare de bœuf, Bacon, petites saucisses (merguez, chipolatas de porc)
Délices du lac en tartare (bondelle ou palée fumée)
Manchons de poulet au miel de Cressier,
Mini brochette, de bœuf, magret de canard, agneau,
légumes à l'italienne pomme de terre sautés
Tarte flambée Croix-Blanche,
Buffet de salades : verte, lentilles, carottes, riz et tomates
Mille feuilles aux framboises, salade de fruits

Prix par Personne Frs 40.-

Réservation obligatoire
032 757 11 66 – info@croix-blanche.ch



Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche

**VENDREDI 12 AOÛT 2022
HÔTEL DE CROIX-BLANCHE 19H30
À CRESSIER**

SOIRÉE THAÏLANDAISE

Rouleau de printemps maison avec salade

Potage Thaïlandais au poulet lait de coco

Entrecôte de bœuf au curry rouge
Riz au curcuma

Mousse aux mangues

Frs. 40.-

Réservation obligatoire
032 757 11 66 – info@croix-blanche.ch



Hôtel-Restaurant de la Croix-Blanche

**Vacances du 26 juillet au 10 août
Réouverture le jeudi 11 août**



**Toute l'équipe de la Croix-Blanche
vous souhaite un bel été**

MEMENTO DE AOÛT

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches le musée de la vieille ville est ouvert
Parc animalier, labyrinthe du maïs durant tous les mois de juillet, août, septembre et octobre

04.08	AVVL , Jazz estival, Cour du Château
11.08	AVVL , Jazz estival, Cour du Château
18.08	AVVL , Jazz estival, Cour du Château
22.08	Parc animalier , Nuit féérique, Domaine Bel Air
25.08	AVVL , Jazz estival, Cour du Château
27.08	CNL , Fête du Port, Port
27.08	Paroisse protestante , Ramassage Papier, Village

CRESSIER

20.08	ALEC - Ass. Loisirs pour l'enfance Cressier , Kids Open Air Cinéma, Place du Village
26.08-27.08	Parc Animalier de Bel-Air , Nuit féérique dans le maïs Domaine de Bel-Air

LA TÈNE

27.08	OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDOTHEQUE , DE 10H A 12H
-------	---

ENTRE-DEUX-LACS

Rappel – Camp à Adelboden du 12 au 17 septembre – 65+

Au cœur de l'été, je vous invite à prendre un instant pour penser à septembre, et pourquoi pas vous inscrire au camp d'ainés à Adelboden? Il y a une rumeur qui court que ce camp est tellement bon marché que nous allons mal manger! Nous pouvons vous assurer que c'est faux, nous avons les mêmes cuisiniers que l'an dernier et la cuisine était excellente!

Certes le chalet est simple, les WC ne sont pas dans les chambres, et chacun donne un petit coup de main pour la vaisselle. Cependant c'est justement ce qui fait la joie du vivre ensemble, et je suis persuadée que ce n'est pas le luxe qui rend heureux, mais l'amitié, le partage et les rires.

Alors n'hésitez à me téléphoner. Je suis disponible pour toutes les questions que vous voulez, mais inscrivez-vous au plus vite, voire jusqu'au 22 juillet si vous avez de la peine à vous décider.

Et ensuite prenez le temps de jouir de l'été, du repos, des promenades du soir quand le soleil baisse à l'horizon, aussi le temps de lire, de méditer et de remercier.

Que chacun soit protégé et béni pendant cette pause estivale.

Plus d'info: flyer sur le site www.entre2lacs.ch

Delphine Collaud, pasteur
079 312 52 43



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

www.entre2lacs.ch

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 17 juillet

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise*.

Dimanche 24 juillet

10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise*.

Dimanche 31 juillet

10h00 Culte unique au temple de Lignières.

Dimanche 7 août

10h00 Culte unique au temple de St-Blaise*.

Dimanche 14 août

10h00 Culte unique au temple du Landeron.

Dimanche 21 août

10h00 Culte unique au temple de St-Blaise*, suivi des baptêmes au lac, dans une crique après le petit pont en direction d'Hauterive.

* Pas d'activités de l'enfance ni de garderie pendant les vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mercredi 20 et 27 juillet 3 et 10 août

dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Mardis 26 juillet et 16 août

10h00 Culte au Home St-Joseph.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières:

Dimanche 17 juillet et 14 août

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Dimanche 24 juillet

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

Dimanche 7 et 21 août

9h30 Transport depuis l'église pour le temple de St-Blaise.

Dimanche 24 juillet 14 et 28 août

19h00 Temps de méditation et de prière au temple de Lignières (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

Mercredi 27 juillet et 31 août

15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamann, tél. 079 101 35 73, frederic.hamann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise:
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely – dès le 1^{er} août
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 15 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 16 juillet

11h00 Baptême d'Adam Pfenniger à Saint-Blaise
18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 17 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise
11h30 Baptême de Victor et Gabriel Beck

Mardi 19 juillet

08h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances
09h00 Messe à Saint-Blaise

Jeudi 21 juillet

08h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

Vendredi 22 juillet

09h00 Messe d'action de grâces pour les 50 ans de mariage d'Angelo et Liliana à Saint-Blaise

Samedi 23 juillet

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 24 juillet

09h00 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat
Fermé du 12 au 31 juillet 2022
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant: abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de Hauterive

Mercredi 20 juillet

15h00 Messe et visites au Home Bellevue à Hauterive

Paroisse de Cernier

Dimanche 24 juillet

10h00 Messe à Cernier

Paroisse du Landeron

Dimanche 24 juillet

10h30 Messe au Landeron (St. Maurice)

Paroisse de Dombresson

Dimanche 17 juillet

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé)

Paroisse de Cressier-Cornaux

Pas de messe dominicale à Cressier en juillet!

Dimanche 7 août

10h30 Messe

Dimanche 14 août

10h30 Messe de l'Assomption

Contact: En cas d'urgence: cure de St-Blaise au 032 753 20 06 ou au secrétariat mardi et vendredi de 13h30 à 16h - 032 757 11 86 cure. cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

Vendredi 15 juillet

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 17 juillet

10h30 Messe

Mercredi 20 juillet

15h00 Messe au home Bellevue

Vendredi 22 juillet

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 24 juillet

10h30 Messe

Mardi 26 juillet

20h00 Messe de la Ste Anne à la chapelle de Combes

Vendredi 29 juillet

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 31 juillet

10h30 Messe

Pas de messe dominicale au Landeron en août!

Vendredi 5 août

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 7 août

14h00 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Vendredi 12 août

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Contact: En cas d'urgence: cure de St-Blaise au 032 753 20 06 ou au secrétariat mardi et vendredi de 13h30 à 16h - 032 757 11 86 cure. cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Toute l'équipe du Bulcom vous souhaite un bel été!

Reprise le 12 août



LA TÈNE

20 ans biblio de La Tène

À l'occasion des festivités des 20 ans de la bibliothèque, dans le cadre de l'exposition Auguste Bachelin présentée à la biblio de La Tène, quelques lecteurs se sont prêtés à l'exercice de l'évocation inspirée d'un tableau d'Auguste Bachelin.

Nous vous livrons un texte ci-dessous et l'image du tableau :



Nom du tableau duquel je m'inspire :

Aux Verrières, 1^{er} février 1871, entrée de l'armée de l'est en Suisse

*Ce tableau me fait penser
à l'espoir pour la guerre
et à la générosité des soutiens
suisses,
à la résistance
et au repos pour le moral.*

Raphaël Friedli

Élève de 11^{ème}, 20.06.2022



Nom du tableau duquel je m'inspire :

L'enfant du soldat

*L'année était finie.
Les soldats rentraient chez eux.
Après 365 jours sans leur famille,
ils les retrouvent enfin.
Marc, le soldat allait à New York retrouver
sa famille.
Quand il sort du train,
il a vu sa fille avec sa femme.
Sa fille courut dans ses bras,
Et là il y a eu un grand moment de joie.*

Élève, 20.06.2022

**Nom du tableau duquel
je m'inspire :**

Môle à Marin

*Il était une fois un garçon qui
courait
et une fille aussi.
Ils se sont rencontrés,
ils ont discuté sur la plage.
Ils sont devenus très amis
et ont voulu créer le tableau
dans lequel ils se sont rencontrés.*

Kelyan

Élève, 20.06.2022



Nom du tableau duquel je m'inspire :

Portrait de C. Berlincourt

*Au bord du lac,
Une belle dame se tient,
Vêtue d'une belle robe blanche
Regardant l'horizon.*

Valentine Delcambre

Élève, 20.06.2022

LIGNIÈRES

Belle brochette d'équipes
pour le tournoi de préparation
du FC Lignières

Rendez-vous d'avant-saison incontournable, le tournoi de préparation du FC Lignières se tiendra du samedi 30 juillet au dimanche 7 août 2022. Réparties dans deux groupes, les équipes disputeront deux matchs qui détermineront leur classement pour le match de finale (dimanche 7 août).

Les locaux auront fort à faire face au FC Marin-Sports pensionnaire de 2^{ème} ligue. Le FC La Neuveville-Lamboing récemment promu en 2^{ème} ligue bernoise dispute pour la première fois le tournoi ligniérois.

Groupe A

FC Lignières I (3^{ème} ligue ANF)

FC Marin-Sports I (2^{ème} ligue ANF)

FC La Neuveville-Lamboing I (2^{ème} ligue AFBJ)

Le groupe B aura une consonance bernoise avec les biennois d'Aurore et du FC Erguël (issu de la fusion entre le FC St-Imier et le FC Sonvilier). Les altariapiens, néo-promus en 2^{ème} ligue, complètent ce groupe.

Groupe B

FC Aurore Bienne I / 2^e AFBJ

FC Hauterive I / 2^e ligue ANF

FC Erguël II / 3^e ligue ANF

- Samedi 30 juillet 2022 - 17h00 FC Marin-Sports I - FC Lignières I
 - Samedi 30 juillet 2022 - 19h00 FC Hauterive I - FC Aurore Bienne I
 - Mardi 2 août 2022 - 19h00 FC Erguël II - FC Hauterive I
 - Mardi 2 août 2022 - 20h45 FC La Neuveville-Lamboing I - FC Marin-Sports I
 - Jeudi 4 août 2022 - 19h00 FC Lignières I - FC La Neuveville-Lamboing I
 - Jeudi 4 août 2022 - 20h45 FC Aurore Bienne I - FC Erguël II
 - Dimanche 7 août 2022 - 10h30 Finale 5-6^e
 - Dimanche 7 août 2022 - 12h30 Finale 3-4^e
 - Dimanche 7 août 2022 - 14h30 Finale 1-2^e
- Buvette et restauration lors de chaque match.

GC

LA NEUVEVILLE

Cours de gymnastique

La FSG de la Neuveville est très heureuse de pouvoir offrir à nos petits et grands gymnastes les cours qu'ils apprécient tant en extérieur ou en intérieur.

Pour toutes les personnes qui désirent faire du sport, de la gym, des jeux, de l'athlétisme, des agrès dès la rentrée d'août, il y a de la place pour vous!! Nous vous attendons avec grand plaisir dans nos cours!! N'hésitez pas à contacter un de nos moniteurs! Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

Nous vous invitons à consulter notre site internet:

«fsg-neuveville.ch», pour plus d'informations.

Le comité de la FSG de La Neuveville

LA TÈNE

Open du MC La Tène- CIS

Classement Open de nos joueurs du MC La Tène- CIS, qui ont participé au tournoi du MC BULLE

1./ Pierre Köstinger MC Bulle

7./ Ludovic SALOMÉ MC La Tène-CIS

13./ Daniel SALOMÉ MC La Tène-CIS

LE LANDERON

Le jazz estival enfin de retour

Rendez-vous incontournable de cet été pour les connaisseurs et les amateurs, le Jazz Estival est de retour pour une 33^e édition. Comme de coutume, les organisateurs ont eu à cœur de choisir un programme varié à souhait, tout en restant dans le jazz traditionnel au goût du public avec une affiche à nouveau internationale. Après deux années de pause Covid forcée, les habitués seront heureux de retrouver cette ambiance chaleureuse que les nouveaux-venus se plairont à découvrir! Les concerts auront lieu chaque jeudi soir du 4 août au 8 septembre 2022.

Jeudi 4 août, le début de saison accueillera «the Bowler Hat», groupe «chapeau melon et cuivre à la mode jazz» qui a la cote au Landeron. Fondé en 1967 par les frères Zuber, ce groupe peut s'enorgueillir d'une solide réputation dans toute la Suisse et à l'étranger. Avec son répertoire allant du New Orleans au Swing en passant par le Happy-Jazz traditionnel et le Dixieland, le succès est au rendez-vous. A coup sûr, un moment de bonheur avec un goût de reviens-y!

Jeudi 11 août, le Jazz estival accueillera «Cat & the Mint», une formation internationale. Nouvelle révélation européenne, Cat, un jeune allemand à la voix reconnaissable entre toutes, joue avec passion un répertoire fortement influencé par la musique des années 40 et 50. Bien implanté en Allemagne, il tourne désormais dans toute l'Europe avec «The Mint» du Breda Jazz festival (Pays-Bas) au Rhythm Riot Festival (GB) et à Marseille devant plus de quatre milles personnes.

Un groupe dont la présence scénique et le contact avec le public sont un atout indéniable. Let the good times roll!

Jeudi 18 août, c'est au tour du «Old Distillery Jazz Band» de se produire au Landeron pour la première fois. Fondé en 2012 par six musiciens du bassin lémanique, ils se réjouissent de se retrouver dans la cour du Château devant le public avec un programme rythmé de prestations des plus étonnantes. Variété du répertoire, dynamisme de leurs interprétations et passion du jeu sont la base de l'amitié réelle qu'ils dégagent en jouant pour leur plaisir et pour transmettre leur amour du jazz. Laissez-vous séduire par leur excellente prestation.

Jeudi 25 août, «The Jazzburger» seront en scène au Landeron. Ayant fréquenté tous les hauts lieux du jazz en Suisse et bien au-delà, ils apportent, dans leurs bagages, de longues années d'expérience et surtout avec «The velvet Voice», Annetta Zehnder, bassiste et chanteuse remarquable avec un timbre de voix unique. Au programme, quelques perles du Old Time Jazz, du New Orleans, du Ragtime, du Blues, du Dixieland s'inspirant des grandes légendes. Leur passion fera vivre à tous une excellente soirée.

Jeudi 1^{er} septembre, le groupe «Just Hot Quintet», réunissant cinq pros du jazz se produira pour une soirée unique au Landeron. Chaque musicien s'est forgé une réputation sur les scènes et dans les clubs de jazz de la région lémanique. Connu comme le loup blanc, leur répertoire s'inspire des grands maîtres du

jazz: Louis Armstrong grâce à Roger Remy(t) très fin connaisseur de ce style, Sidney Bechet dont Thomas Winteler (ss/cl) en a fait une spécialité, Coleman Hawkins atout de Jacques Ducrot (st/cl), Thomas Fats Waller et Jelly Morton interprétés à merveille par Brenno Boccadoro (p). Olivier Clerc à la rythmique les accompagnant tant à la batterie qu'au washboard dans le style des Baby Dodds ou Zutty Singleton. Une soirée à ne rater sous aucun prétexte.

Bouquet final le **jeudi 8 septembre** avec «The New Orleans Hot Shots». Le NOHS fait partie des quelques formations suisses qui interprètent encore du jazz New Orleans dans la plus pure tradition en s'inspirant de vieux musiciens noirs du légendaire «Preservation Hall», lie mythique du jazz dans le quartier français de La Nouvelle Orléans. Une musique basée sur la simplicité, la légèreté, la variété et la spontanéité du jeu et un enthousiasme contagieux. Belle façon de clôturer cette saison 2022 et de faire le plein de souvenirs et d'émotions.

Informations

Les concerts ont lieu par tous les temps dans la cour couverte du Château du Vieux Bourg Ouverture des caisses à 19h. Début des concerts à 20h.

Prix d'entrée: 22 francs. Réduction pour AVS, étudiants et apprentis: 2 francs

Badge pour les 6 concerts: 100 francs.

Concours gratuit durant les concerts.

Visitez le site www.jazzestival.ch

Catherine Waelti/CP

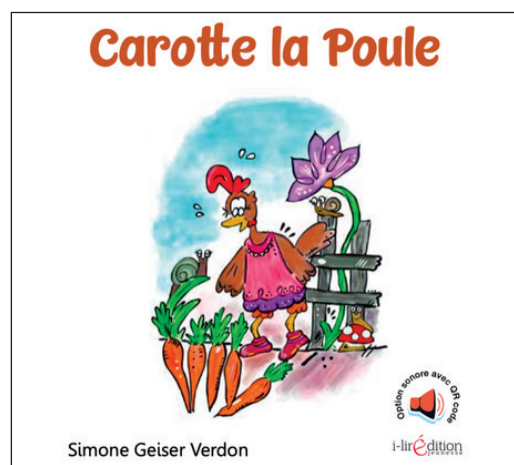
CRESSIER

Livres d'été à lire et à écouter



Écouter un livre est une autre façon de lire... et donne le goût de lire à vos enfants!

Le requin Dextère...pas si solitaire! Estère l'étoile de mer! Deux histoires pour sensibiliser les enfants sur l'amitié et sur la protection de la nature. Destinés aux enfants de 0 à 7 ans, les ouvrages sonores et poétiques,



tout en rimes, à écouter avant de s'endormir, dans la voiture, à la crèche ou à l'école, sont signés par Aline Mantoan Chiantaretto, enseignante et auteure de jeunesse. Après la publication de plusieurs albums pour les enfants et quelques bouquins pour adultes, Simone Geiser-Verdon, issue d'une famille d'auteurs,

lance Carotte la Poule, livre audio, poétique, qui dégage sensibilité et émotion.

Edités par i-lirédition jeunesse à Cressier, ces trois livres pour les petits ont la particularité de pouvoir être écoutés grâce à un QR intégré directement dans les pages.

Un an d'existence et 20 publications

Le 1^{er} juillet de cette année, la petite maison d'édition a fêté son 1^{er} anniversaire et une 20^e publication. Enseignant et écrivain (Le Carrefour des destins est son dernier polar) Ilir Xheladini, dont l'entreprise se love au Point'Ex à Cressier, dans les locaux remis en état après les inondations, a marqué ce double anniversaire par la parution de nouvelles lectures dédiées à l'enfance. L'éditeur favorise tout auteur neuchâtelois et axe sa ligne éditoriale sur la jeunesse, tout en publiant quelques romans et polars pour adultes. Sa marque de fabrique est l'usage des médias additionnels intégrés dans les livres via un QR code. Ce concept est le même pour les vingt bouquins publiés en une année d'existence.

GC

CRESSIER

Dernier hommage à Sœur Claire-Marguerite



En l'église Saint-Martin de Cressier, mercredi 6 juillet, un dernier hommage a été rendu dans la simplicité et l'humilité à Sœur Claire-Marguerite Cattin qui appartenait à la Congrégation des Sœurs de la Charité de St-Jeanne-Antide.

Arrivées de Besançon, lieu de fondation de la congrégation, 4 religieuses avaient fait le déplacement pour venir honorer la mémoire de la disparue. Présidée par l'abbé Leonardo Kamalebo la célébration d'adieu a vu, avant tout des parents, des sœurs du Foyer Jeanne-Antide de Cressier, des fidèles, accompagner leur sœur, dans la simplicité de leur chagrin, dans la ferveur de leurs chants et prières.

Parcours de vie—Née en 1926 à Sous-les-Rangs, commune des Bois dans les Franches-Montagnes, Claire-Marie-Augusta Cattin, 4^e d'une belle fratrie de 10 enfants, est baptisée le jour même à l'église du village. Après ses classes

obligatoires, elle a le bonheur de pouvoir aider sa famille en travaillant dans une manufacture d'horlogerie. Très active dans la JOC, société de jeunesse des Bois, elle a cependant son idée en tête. Elle le dit, par un témoignage manuscrit «dès mon enfance, aussi loin que mes souvenirs puissent se reporter, je pensais à la vie religieuse». En 1949, sur le conseil d'un prêtre, elle part à l'âge de 23 ans chez les Sœurs de la Charité à Besançon. Trois ans plus tard, elle y prononce ses premiers vœux religieux, entourée de sa famille et du prêtre de sa paroisse, elle prend le nom de Claire-Marguerite. Le lendemain déjà, elle est envoyée à Courtételle. L'école infantine et la paroisse seront son apostolat durant ses 14 ans dans le Jura. Son dévouement sans relâche se poursuit à Bassecourt, Les Breuleux, Le Landeron, toujours au service des enfants et de la paroisse. Sur demande du prêtre de la paroisse Sainte Thérèse à Lausanne, une communauté s'ouvre en 1988 dans le quartier populaire de La Bourdonnette. C'est là que Claire-Marguerite multiplie ses tâches et ses fonctions, éducatrice, catéchiste, pastorale en paroisse, visite aux familles du quartier, elle est heu-

reuse dans sa mission de sœur de la charité. Appelée à d'autres tâches, elle se retrouve en 2006 à Neuchâtel dans la communauté des sœurs de la Providence, en parallèle elle assume quelques activités au sein de la paroisse Notre-Dame.

Les années se font sentir, il est temps de songer à une vraie retraite au Foyer Jeanne-Antide à Cressier. Cependant, la santé de Claire-Marguerite se dégrade rapidement, elle est hospitalisée. Trop dépendante pour réintégrer le foyer, elle est accueillie en 2015 au home St-Joseph. En sécurité, bien soignée par un personnel compétent elle vit heureuse malgré les petites infirmités. Malheureusement elle ne parvient pas à vaincre cette grande fatigue venue l'affaiblir ces derniers temps. Calme et sereine, à l'âge de 96 ans, dont 71 ans de vie religieuse, elle rejoint le Seigneur le 2 juillet 2022. Un souvenir merveilleux reste dans le cœur de tous ceux et celles qui l'on côtoyée. Des sincères condoléances sont adressées à la famille de la défunte et aux sœurs du Foyer Jeanne-Antide à Cressier.

GC

LE LANDERON

Domaine de Bel-Air, le labyrinthe de maïs souffle sa cinquième bougie



Pour fêter dignement cet anniversaire, le domaine de Bel-Air voit les choses en grand. Ouvert depuis le 6 juillet, comme le souligne Dylan Quiquerez, on pourra désormais profiter d'une expérience encore plus fun et immersive avec plus de 40'000 mètres carrés de maïs et de tournesol bio qui en fait le plus grand labyrinthe de Suisse et l'un des plus grands labyrinthes éphémères d'Europe. Si l'on pourrait bien s'y perdre, il n'est pas question de s'y ennuyer avec les mini-quizz proposés aux dix postes où sont attendus les participants.

Afin de profiter au maximum de ce lieu unique, l'entrée du zoo est comprise dans le prix du billet donnant accès au labyrinthe. De plus,

une buvette sera à disposition pour désaltérer petits et grands.

Pour les plus aventureux, le domaine de Bel-Air propose une nuit féérique les 26 et 27 août dans le labyrinthe. Une soirée spéciale, magique et féérique pour tous âges permettra de croiser des personnages illuminés vêtus de costumes fantastiques. Jeux de lumière, jongleurs et autres feront briller les yeux remplis d'étoiles.

En famille, entre amis ou individuellement, chacun y trouvera son plaisir dans des parcours enchantés qui apporteront joie et détente dans des aventures des plus ludiques.

Le domaine de Bel-Air attend un nombreux public qui sera accueilli avec plaisir dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Informations

Lieu: Domaine de Bel-Air, sur les hauts du Landeron

Ouvert le 6 juillet, le labyrinthe sera accessible jusqu'en octobre.

Horaires des deux nuits féériques des 26 et 27 août: 21 heures

Horaires: De 13h30 à 17h30 le mercredi et de 10h00 à 17h00 le samedi. Ouvert aussi les jeudi 7-14-21-28 juillet, 4-11 août, 6-13 octobre (vacances scolaires NE) de 13h30 à 17h30.

Labyrinthe, prix des entrées y compris visite

du zoo: 16 francs pour les adultes dès 16 ans et 9 francs pour les enfants dès 3 ans.

Prix entrée zoo exclusivement: 8 francs pour les adultes dès 16 ans et 5 francs pour les enfants dès 3 ans.

Domaine de Bel-Air

Situé dans les hauts du Landeron, le domaine de Bel-Air est une exploitation agricole proposant diverses activités. Son zoo-refuge accueille 34 différentes espèces d'animaux qui trouvent là bien-être et attention. Un lieu merveilleux adapté à tous ces pensionnaires que l'on découvrira avec émerveillement.

Un restaurant atypique, construit autour des arbres, apporte une ambiance insolite où l'on pourra déguster notamment du Mont d'Or chaud avec röstis et salade, du jambon cuit et salade de pommes de terre ou des sèches pour l'apéro. A visiter sans rendez-vous durant les heures d'ouverture. On peut aussi y organiser des fêtes ou des anniversaires. De plus, divers ateliers sont proposés pour les anniversaires des enfants.

Les nombreuses activités sont à découvrir sur: domainebelair.ch.

Un but de promenade qui offre un panorama à couper le souffle avec vue sur les 3 lacs et sur les Alpes.

CP

SAINT-BLAISE

Catamaran retourné par le joran «Arens VI» intervient au large de la Ramée

La Centrale neuchâteloise d'urgence a alerté, mercredi soir 6 juillet écoulé, la Société de sauvetage du Bas-Lac pour lui signaler un voilier de type catamaran retourné à mi-lac. Elle a dépêché un de ses équipages sur le lieu du naufrage avec le canot «Arens VI»

Les sauveteurs ont porté aide aux deux navigateurs qu'ils ont trouvés épuisés sur leur embarcation renversée. Ils les ont ramenés au rivage pour leur permettre de recouvrer leur bonne forme.

L'équipage d'«Arens VI» a eu, ensuite, maille à partir pour récupérer l'embarcation qui dérivait dans les vagues formées par le joran qui soufflait à la vitesse de 60 km/h. Balisée au moyen de lampes flashes et ancrée elle a finalement été redressée, le lendemain soir, par une meilleure météo. Elle a été ensuite ramenée sans casse au port d'Hauterive, son port d'attache, pour la plus grande joie de son propriétaire. La Société de sauvetage du Bas-Lac a été fortement engagée au début de ce mois de juillet (6 sorties la première semaine); elle rend attentif les utilisateurs du lac du risque présenté en fin de journées estivales, notamment en soirée par le joran, vent qui se lève subitement. Ses pointes peuvent monter jusqu'à la vitesse de 100 km/h.

CZ



NEUCHÂTEL

L'Effondre-monde ou l'éveil du poulpe

un spectacle à savourer sur le littoral neuchâtelois durant l'été

Du 4 août au 10 septembre, La Roulotte des Mots proposera «L'Effondre-monde ou l'éveil du poulpe», un spectacle musical en interaction avec le public pour plonger dans le cycle de l'eau et découvrir les équilibres vivants qu'il anime.

Présenté une première fois en mai lors de la Semaine de l'Europe à Neuchâtel, le spectacle sera offert cet été sur les rives du lac de Neuchâtel et dans les communes avoisinantes, dans le cadre du **Prix Culture et Sport de la Région Neuchâtel Littoral**, dont la Roulotte des Mots est lauréate cette année.

A bord d'un bateau sur roulettes fait de matériaux de récup, le «Débris-Rivages», des marins raconteront des récits d'abordages, naufrages et sauvetages possibles sur nos rives, quand ils ne seront pas assaillis par des mouettes et poulpes facétieux. Partis en quête d'une goutte d'eau pure, ils évoqueront les enjeux multiples liés à cette ressource vitale qu'est l'or bleu, de la gestion des déchets aux défis climatiques. On découvrira avec eux que les végétaux ont déjà inventé des moyens prodigieux pour s'adapter quand l'eau se fait rare, inspirant même des ingénieurs à les imiter!

Des activités de récup', bricolage et flash mob seront proposées ponctuellement en marge du spectacle. Des infos seront disponibles sur l'agenda de la Roulotte des Mots.

Entrée libre. Tout public. Durée: 40 min. Infos:

www.roulottedesmots.ch

musique Lucien Dubuis conception et écriture Catherine Rohner costumes et décors Emmanuel Paxon Du Pasquier jeu Catherine Rohner, Alexey Blajenov, Emmanuel Paxon Du Pasquier production La Roulotte des Mots avec le soutien de Office fédéral de l'agriculture, Loterie romande, Ville de Neuchâtel, Prix Culture et Sport de la Région Neuchâtel Littoral.

4 AOÛT – St-Blaise, port | 5 AOÛT – Cortaillod, plage

6 AOÛT – La Tène, plage

7 AOÛT – Auvernier, plage – spectacles à 15H00 et 17H00

13 AOÛT – Hauterive, port et plage – spectacles à 11H00 et 15H00

3 SEPT – Enges, place de pique-nique à 11H00

Cressier, place du village à 16H00

4 SEPT. – Boudry, maison du Pervou à 15H00

10 SEPT. – Gorgier, en Seraize à 14H00

Contact:

Catherine Rohner | catherine.rohner@icloud.com | +41 76 224 01 04

www.roulottedesmots.ch | www.jardinquireve.ch



LA TÈNE

Brasserie du groin: une association en plein essor



Une AG en toute décontraction



Le Biergarten sous le soleil estival

Dans le jardin de la Fleur-de-Lys 4 à Marin, de hautes futaies et broussailles cachaient un bâtiment en ruine. Les potes au fils du maître des lieux, ont voulu voir de plus près cette ruine et ont, après avoir débroussaillé le coin et enlevé tous les gravats qui remplissaient le local, constaté qu'en réparant la toiture et un bon coup de peinture celui-ci aurait fière allure et ne déparerait pas la beauté du jardin. Tout en travaillant, des recherches ont été entreprises pour savoir à quoi servait cette annexe. Quelle ne fut pas la surprise des propriétaires de découvrir que ce local était en fait une porcherie. Quand tout fut remis en état, la question se posa: à quoi pourrait bien servir cette dépendance?

L'idée fut émise d'en faire une mini-brasserie et le premier brassin était mis en route le 31 mai 2019. Le projet, dès le départ, se voulait écologique: respect des circuits courts, utilisation de matières premières locales ou régionales issues de l'agriculture bio. Les céréales (orge, blé, avoine) viennent du domaine Clottu à Wavre, le maltage est fait à Bavois et le houblon est cultivé à Estavayer-le-Lac (mise à part une petite production du jardin de la propriété).

Tout le processus fonctionne sur le bénévolat et chacun met la main

à la pâte selon ses capacités et ses disponibilités. Une association de soutien de la Brasserie du Groin a été constituée tant pour fédérer les personnes qui souhaitent s'engager activement dans la fabrication de la bière, que pour celles qui souhaitent «simplement» «permettre le développement de la Brasserie. Il y a donc actuellement une vingtaine de bénévoles «actifs» qui s'occupent de la fabrication, de la logistique, de la publicité et la gestion financière de l'association et plus d'une cinquantaine de membres soutiens qui par leur cotisation permettent le développement du concept.

La brasserie produit actuellement plus de 10'000 bouteilles (plus de 3'000 litres); celles-ci garnissent les rayons de deux magasins bio à St-Blaise et Cornaux, un bar à Serrières et permettent les ventes directes à la brasserie. Les éventuels bénéfices sont réinjectés dans l'entreprise pour y améliorer la qualité. A noter que l'association fêtera en octobre de cette année le centième brassin.

A côté de la fabrication proprement dite, la brasserie du Groin se veut un lieu de fête, de partage et de rencontre lors des différents événements organisés par l'association de soutien. Il y a donc régulièrement des repas-concerts ou spectacles ou simplement des rencontres au Biergarten attendant.

Ce qui est remarquable dans l'association, c'est que tous les postes clés sont occupés par des jeunes gens et jeunes filles qui démontrent, tout au long de l'exercice, que la valeur n'attend pas le nombre des années.

Assemblée générale rondement menée

Sous la présidence de Léa Michaud, il aura fallu moins de 20 minutes pour avaler les 9 points à l'ordre du jour. Dans son rapport, la vice-présidente Nathalie Fellrath a relevé toutes les manifestations qui se sont déroulées durant l'année écoulée. Elle a entre autres mis en exergue la 2^{ème} place qui a désigné une des bières à un concours à La Chaux-de-Fonds. Léa Michaud a ensuite détaillé les manifestations et les activités planifiées en 2022. Le caissier Nathanaël Zanini a, quant à lui, présenté des comptes équilibrés.

L'association de la brasserie du Groin se divise en deux organes qui sont l'association de soutien avec un comité propre de 3 personnes Léa Michaud, Nathalie Fellrath et Nathanaël Zanini ainsi qu'un comité d'exploitation qui est composé de Christian Fellrath, Nicolas Fellrath et Romain Michaud. Toutes et tous ont été reconduits par applaudissements dans leur fonction.

C'est par une dégustation de 2 des 4 bières proposées par l'association (le succès ayant provoqué une rupture de stock des 2 autres sortes) que s'est terminée l'assemblée 2022 de l'association de la brasserie du Groin. Si vous êtes intéressé(e)s par la démarche de ces jeunes entrepreneurs et entrepreneuses dynamiques vous trouverez les informations nécessaires sur le site <https://brasserie dugroin.ch/> car comme le dit l'adage d'un zythologue averti: pour réussir une bonne bière il faut que beaucoup de bras s'y collent...

DJ



Landi
REGION NEUCHÂTEL

APPRÉCIEZ LA
DIFFÉRENCE!

Votre LANDI:

Bevaix
Cornaux
Crêt-du-Loche
Môtiers

landiregionneuchatel.ch

HAUTERIVE

Assemblée annuelle du FC Hauterive

Objectif atteint: la 2^{ème} ligue



Au soir du mardi 5 juillet passé, le FC Hauterive a tenu ses assises, sous la présidence de Jérôme Maspoli, président. Quelque quarante membres étaient présents dans le «jardin» de la buvette du FC par une radieuse soirée d'été.

Le président a exprimé sa satisfaction: «Cette saison s'est terminée avec de beaux succès dans toutes les catégories de jeu» a-t-il déclaré dans son rapport de gestion. Il ajouta: «Le fait de retrouver la 2^{ème} ligue était un objectif pour le club. On connaît tous les difficul-

tés et les obstacles pour y arriver; en plus de cela, on parlait de très loin».

Dans les actifs, la seconde équipe s'est maintenue en 4^{ème} ligue. Le changement de staff devrait lui permettre de jouer les premiers rôles lors de la saison prochaine. Du côté des juniors, le travail continue de porter ses fruits. Et le président de dire: «Je suis vraiment ravi de ce qui a été effectué cette saison: les juniors A seront en championnat intercantonal dans la saison à venir.» Le club veut être

formateur en mettant l'accent sur le respect entre tous les joueurs.

Le président a salué le travail du comité et des entraîneurs. Il a souligné: «Le club navigue à plein régime; on ne pourra pas donner plus la saison prochaine. Il nous faudra donc l'aide de chacun pour continuer de faire vivre notre club». Il conclut par des mots forts qui furent applaudis: «Battons-nous avec la fierté et l'amour que méritent nos couleurs! Votre président est fier, ce soir, du FC Hauterive.»

Boucllement des comptes positifs acceptés sans coup férir, vérificateurs nommés. Comité élu dans la composition suivante pour la saison 2022 - 2023: président, Jérôme Maspoli; vice-président, Martial Eymann; caissier, Michel Dey; secrétaire, Marianne Schreyer; responsable maillots et matériel, Giovanni Ferrara; responsable

cotisations, Patrice Perini; responsable manifestations, Jean-Jacques Maspoli; membres, Jacques Leuenberger et Dominique Garber.

L'équipe de direction comprend: Stéphane Schornoz, directeur technique; Frédéric Meyer, coordinateur juniors GFED; Jonathan Collaud, responsable arbitres; David Inacio, convocateur. Martial Eymann et Michael Beuchat, responsables du terrain de jeu et Michel Terzi, responsable de la cantine.

Présidente de la Commune d'Hauterive, Martine Steiger Burgos a apporté le salut du Conseil communal aux participants félicitant le club de sa forte contribution à la vie altarpennne. Avec un brin d'humour, elle a, cependant, déclaré aux footballeurs d'avancer doucement dans leur progression car le terrain synthétique... n'est pas encore homologué pour la 1^{ère} ligue!

CZ

**GALERIE
NEUF**

PRÉSENTE:

LA VIE DE CHATEAU

PAR JO
TED

www.galerieneuf.ch





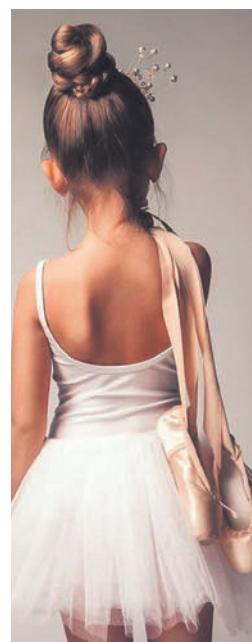
CINEMA
OPEN AIR
80'S SPECIAL

STEVEN SPIELBERG Presents
THE GOONIES
A RICHARD DONNER Film

"THE GOONIES"
by STEVEN SPIELBERG Screenplay by CHRIS COLUMBUS
Music by DAVE CRUZIN Directed by STEVEN SPIELBERG
Costume Designer KENNETH

VENDREDI 15 JUILLET
À 21H
DEVANT LE CAP
Ouverture des portes 20h30
FILM ET POP-CORN GRATUITS / DÈS 12 ANS

www.lecap.ch



Centre Arts & Bien-Être



Dances-Pilates-Yoga

Rentrée 22 août 2022
Cours d'essais

Dès 4 ans aux Séniors
Loisir- Coaching - Sports Arts Etudes

Lucie 078 862 84 35
Mélanie 076 783 48 40



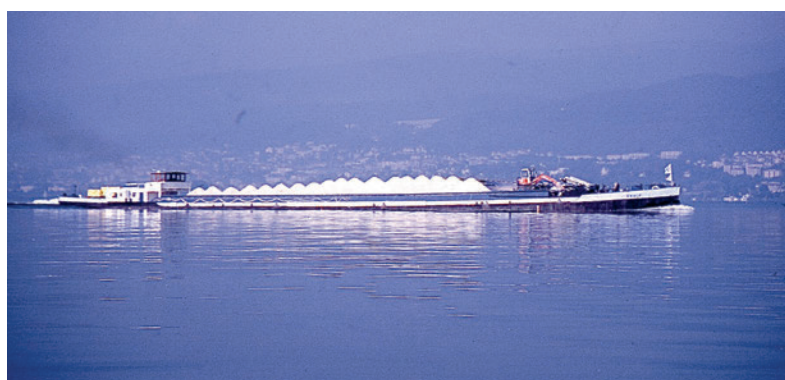
Centre
Arts & Bien-être

Centre Arts & Bien-Être Pil'Life Danse
Champs-montants 12B, 2074 Marin NE
www.pillife-danse.com

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Plus grand chaland du lac de Neuchâtel

L'«Axalp» coupé en morceaux



Dépassant la longueur de 80 m, mû par deux moteurs de 450 CV et deux hélices, le bateau «Axalp», était demeuré immobile à son mouillage sur le canal de la Thielle depuis une dizaine d'années. Sans retrouver une utilité, il est en passe d'être démantelé après presque 75 ans d'existence. Il a toute une histoire.

Il a été construit en 1949, à Millingen-sur-le Rhin, aux Pays-Bas, d'après les plans de l'architecte naval suisse Adolf H. Ryniker; son premier armateur lui a donné le nom d'«Axalp», la station touristique juchée sur les hauts de la rive sud du lac Brienz. Elle est aussi connue par les démonstrations qu'y fait chaque année l'aviation militaire suisse pour montrer le professionnalisme de ses pilotes.

«L'Axalp» naviguait sur le Rhin. Il battait pavillon suisse. En 1951, il fut même complété sur son château arrière par un module comportant

quatre cabines doubles destinées à accueillir quatorze passagers. Des cabines furent aussi installées à sa proue.

En 1968, son premier armateur le vendit à une entreprise bâloise du domaine du génie civil qui le modifia et l'allongea pour en faire un chaland auto-déchargeant destiné à transporter du gravier. En 1982, il changea de propriétaire pour appartenir à une entreprise attachée à la vente de béton frais. Il navigua alors essentiellement dans la région de Bâle.

En 1998, le Groupe Marti, qui réunit quelques 80 sociétés dans tous les domaines de la construction, acquiert l'«Axalp» pour le faire naviguer sur le lac de Neuchâtel. Il trouve son utilité pour transporter les graviers provenant des grands chantiers autoroutiers ouverts sur le Littoral neuchâtelois.

Le transfert de ce long chaland du Rhin à la Thielle fut une opération compliquée mais réussie. Il fut découpé en huit morceaux qui furent resoudés avant de pouvoir transporter les graviers provenant des tunnels d'autoroute utiles à la cimenterie de Cornaux (Photo de Sébastien Jacobi: l'«Axalp» sur le lac de Neuchâtel.)

Les grands chantiers autoroutiers terminés dans notre région, l'«Axalp» ne trouva plus d'avenir dès 2011 sur les lacs du pied du Jura. Coupé en morceaux en 2022, il aura fini sa vie de grand bateau sur la rive de neuchâteloise de la Thielle.

Fait à noter: en presque trois quarts de siècle, après avoir connu quatre propriétaires, il a toujours conservé son nom. Un nom qui n'avait rien de nautique!

Claude Zweiacker

